

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU Mardi 25 Février 2025

OBJET : Modification du Zonage PLUi-H

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 20 juin 2019 prescrivant l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) valant Programme Local de l'Habitat (PLH), définissant les modalités de collaboration entre la CCALS et les communes membres ainsi que les modalités de la concertation avec les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées ;

Vu la loi Climat et Résilience promulguée le 22 août 2021 ;

Vu les débats tenus au sein du Conseil communautaire le 1er février 2024 ainsi que dans tous les Conseils Municipaux des communes concernées par le projet de PLUi ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2024 tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de PLUi-H de la CCALS ;

Vu le courrier de la Communauté de communes reçu le 05/12/2024 sollicitant l'avis de la commune sur le projet ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment ces articles L. 153-15 et R. 153-5 ;

Au regard des éléments présentés il est proposé au conseil municipal de donner un avis favorable sur le projet de PLUi-H (avec les demandes d'ajustement suivantes).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de donner un avis favorable.

Philippe CARDOT, Maire
A Montreuil Sur Loir, le 25/02/2025



Département
Maine et Loire

Arrondissement
Angers

Commune
Montreuil sur Loir



L'an deux mille vingt-cinq le vingt-cinq février à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de Février, sous la Présidence de Monsieur Philippe CARDOT, Maire.

Etaient présents : Mmes, CLEMENT, DRUGEON, GRIMAULT et ODIAU
Mrs BRILLAUD, GUIGNARD, MENARD et NEDEY

Etaient excusés : Mme BOISSEAU et Mme LE DREN- RAIMBAULT
Mr GABARD

Etaient Absents : Mme PALOUS

Secrétaire de Séance : Mme GRIMAULT